Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 106

Artikel: "Technicolor"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ce manque d'indépendance du réalisateur artistique le contraint à la routine et est peu favorable au développement artistique de la production.

Nous reviendrons maintenant à une question dont nous avons déjà parlé plus haut: le développement du centre de production de Marseille-Nice. Nous ne croyons pas à la réussite des projets actuellement à l'étude et qui tendent vers ce but. Les faits, en l'occurence les derniers films réalisés à Paris, semblent indiquer d'une façon certaine qu'une production sérieuse et continue n'est possible qu'à Paris. Le centre artistique par excellence reste toujours Paris. Des metteurs en scène comme Christian-Jaque, Marcel l'Herbier, Marcel Carné préfèrent tourner dans les studios parisiens. D'autres qui auraient pu travailler d'une manière concrète à la réalisation de ce projet et qui avaient promis leur concours sont partis depuis lors en Amérique: *Renoir, Duvivier*, ou y étaient et ne sont pas revenus comme René Clair.

A notre avis le rôle devant être joué par Marseille et par Nice sur le plan cinématographique est déjà tout tracé: des films comme ceux de *Marcel Pagnol*, dont toutes les réalisations sont comme les perles d'un collier, assemblées minutieusement et choisies avec goût; des films «d'extérieur», comme *Espoir* de Willy Rozier d'après «Roméo et Juliette au Village» de Gottfried Keller; des documentaires et encore des documentaires s'ils ont la qualité de ceux de J. K. Raymond Millet, qui avec «*Terres Vermeilles*» vient de nous fournir la preuve de son savoir faire.

Les autres films, réalisations que l'on pourra comparer aux meilleurs films des Feyder, Renoir, Allégret, Carné, viendront de Paris; sinon, pour voir un bon film français, il faudra se contenter d'une reprise d'un film «d'avant 39». *S. L.*

Union des Producteurs Suédois

A Stockholm a été fondée récemment une nouvelle organisation cinématographique, nommée «*Föreningen Filmproducenter*» et groupant les quinze sociétés suédoises de production. La question principale qui préoccupe cette association est la position du film suédois à l'étranger et en particulier le développement de son exportation, entravée pour des raisons d'ordre linguistique. Une solution de ce problème est d'autant plus urgente que la Suéde importe annuellement sept millions de tonnes de films étrangers, pour une valeur de 20 millions de couronnes.

Le groupement aura aussi à régler l'établissement de nouveaux cinémas, qui sont en surnombre notamment à Stockholm. Il y a, en effet, dans la capitale, pas moins de 100 cinémas, offrant 223 places pour mille habitants ou, si l'on tient compte de deux représentations par jour, 446! Et une nouvelle salle vient de s'ouvrir, dépassant par son luxe tout ce qu'on a vu jusqu'ici à Stockholm. Dans l'ensemble du pays, le nombre de cinémas est si élevé, que l'on compte en Suède 85 places pour mille habitants, soit plus du double qu'en Norvège et 50 places de plus qu'en Allemagne. Désormais, une commission d'études, annexée à l'organisation des producteurs, va examiner le besoin de nouvelles salles, qui ne recevront des films qu'à condition que leur ouverture soit approuvée.

Ajoutons un mot sur la situation, très favorable, de la principale société cinématographique «Svensk Filmindustri»; très prudente dans sa gestion, elle a réussi à accumuler des réserves de 3.356.000 couronnes.

(Informations de notre correspondant particulier J. R., Stockholm.)

Hollywood, tel qu'il est

Hollywood, la capitale du cinéma est, pour bien des cinéastes et bien des spectacteurs, une ville de rêves, une cité féérique, où l'on vit loin de la dure réalité de nos jours. Notre correspondant a déjà laissé percer quelques vérités; celui de la «Revue de l'Ecran» (qui signe sous le curieux pseudonyme de Hilary Conquest) s'attache à décrire, dans le numéro de Noël du journal marseillais, *Hollywood tel qu'il est:*

«En fait, Hollywood n'existe pas, car il n'y a pas de maire ni d'adjoints pour le distinguer du reste de Los Angeles dont il n'est qu'un district.

«Et cependant, sur les 25 milles carrés entre les ondulations d'Hollywood Hills et les pentes de Santa Monica Mountains, sont situés:

69 églises, 18 écoles primaires, 3 écoles supérieures, 2 collèges, 1 bibliothèque avec 4 succursales, l'un des plus grands parcs municipaux des Etat-Unis, 3 terrains de golf communaux (sans compter les autres!), 3 stades, 1 terrain de base-ball, 1 planetarium, 1 théâtre grec, le célèbre Bowl, 45 milles de pistes cavalières et les fameuses piscines privées que la publicité a tant vantées.

«On croit généralement que c'est de l'intersection de Hollywood Boulevard et de Vine que le charme d'Hollywood rayonne sur le monde. En réalité, ces quatre coins sont occupés par un drug store (pharmacie-bazar), un restaurant, une banque et un grand magasin.

«Les gens de l'écran ne forment qu'une petite minorité parmi les 197.000 habitants. En fait, trente-deux mille travaillent pour le Cinéma et leur supériorité est menacée par la Radio et les Constructions Aéronautiques. Hollywood est en effet devenu le centre radiophonique de l'ouest avec trois chaînes et onze stations régionales ou locales, et ses usines d'aviation sont trop connues pour y insister.

«Le vrai Hollywood va à l'Eglise le dimanche, vote régulièrement, pense que l'Industrie cinématographique est un peu prétentieuse et rit parfois aux «avant premières» à des endroits qui n'étaient pas prévus.

«Cependant, il aime bien les «faiseurs de films», mais il fait très attention de ne pas le leur dire. Au contraire, il dit fréquemment que la plupart des films sont des «navets» et il va rarement visiter les studios, sauf pour faire plaisir à des amis de l'extérieur qui veulent les voir.»

«Technicolor»

Le nombre de films en couleurs augmente d'année en année. Nous croyons donc intéressant de publier ici quelques précisions d'un article sur le principal procédé, celui de *Technicolor*, paru récemment dans l'importante revue corporative française «Cinéma-Spectacles»:

«De tous les procédés commerciaux de cinématographie en couleurs, Technicolor est celui qui est le mieux au point. A son crédit figurent de nombreux films et sa production a la faveur tant du public que des exploitants.

C'est en 1915 qu'une firme d'ingénieurs de Boston constitua la société «Technicolor Motion Pictures Corporation». Les associés de cette firme étaient: le docteur Herbert Kalmus, Daniel Frost Comstock et W. B. Westcott. Ils étaient secondés du technicien E. J. Wall et d'un avocat très connu, William Travers Jerome, qui prit part au financement. Tout d'abord, la société travaillait sur les brevets de Westcott et Comstock relatifs à un procédé additif à deux couleurs. Puis, elle essaya, toujours en deux couleurs, un procédé de développement par tannage et par teinture des reliefs, basé sur un brevet de A. R. Lawoshe (1916).

C'est par cette méthode que fut réalisé, en 1926, «The Black Pirate», dont Douglas Fairbanks était la vedette. Le film fit sensation. Toutefois le gondolement du double film à la chaleur du projecteur rendait impraticable cette méthode.

En 1928, Technicolor substitua un procédé de teinture par «imbibition» à celle par reliefs. C'est ainsi qu'en 1930 furent produits «The gold Diggers of Broadway», «The Mystery of the Wax Museum», etc. Bien que la couleur en fut réellement belle, les spectateurs se plaignaient du flou et de la fatigue visuelle.

En 1932, Technicolor avait perfectionné sa méthode en vue d'obtenir des *films en*

trois couleurs. Les premières bandes ainsi réalisées, « Silly Symphonies » et « Flowers in Spring », eurent un très grand succès.

A ce moment, le financier américain John Hay Whitney s'intéressa à l'affaire. Sous ses auspices fut formée une Société de Production par Technicolor, la « Pioneer Films ». Cette firme sortit en 1933 « La Cucaracha » avec le succès que l'on sait, puis « The House of Rotschild » et « Becky Sharp ».

La Technique des procédés Technicolor.

I. Négatifs.

En principe, tout procédé de prise de vues, dans lequel on obtient soit un film distinct pour chaque couleur, soit un film unique portant, juxtaposées, les images correspondant aux trois couleurs (procédés Bassani, Francita, etc.), soit un film unique en couleurs (Gasparcolor, Kodachrome, etc.), peut servir de base à l'application des procédés Technicolor en tant que fabrication de films en couleurs.

Cependant, Technicolor a surtout travaillé en utilisant une caméra spéciale et brevetée, du type « Semi dialyte » dans lequel un objectif unique donne un faisceau lumineux divisé en deux. Ce faisceau tombe sur un bloc composé de deux prismes accolés, dont une des faces est recouverte d'une couche d'or assez transparente pour en laisser passer une partie qui va impressionner un double film (bipack), et assez opaque pour en réfléchir l'autre partie qui va avec l'angle de 90° impressionner un autre film.

La partie du faisceau qui a traversé le bloc de prismes rencontre un autre filtre de couleur magenta infranchissable par les rayons verts. Le premier des deux films du bipack enregistre le bleu. Il est séparé du deuxième par un filtre. Seuls les rayons de cette couleur impressionnent donc l'émulsion, qui est panchromatique, du film postérieur. Quant à la partie réfléchie du faisceau lumineux, elle rencontre un filtre vert et cette couleur seule va impressionner l'émulsion panchromatique du troisième film isolé.

Ainsi est obtenu un jeu de trois négatifs correspondant chacun à une couleur primaire. Que ce soit ce négatif ou tout autre qui serve au tirage, c'est réellement dans l'impression des positifs que se notent les caractéristiques de l'ensemble des procédés désignés sous l'appellation compréhensible de Technicolor.

II. Positifs.

Les procédés employés par Technicolor sont en grande partie des procédés secrets. On peut cependant en reconstituer les caractéristiques d'après l'énoncé des nombreux brevets pris ou acquis par Technicolor, et aussi d'après l'analyse des films réalisés d'après ces procédés. Deux groupes de brevets ont particulièrement intéressé la société, basés tous deux sur les propriétés de la gélatine sensibilisée, objet du brevet pris par L. Warnecke en 1881.....

Pour obtenir une copie de film en couleurs tel qu'il est livré à l'exploitant, Technicolor doit lui faire subir au moins trois opérations successives : celle de faire exactement les deux (sinon trois) repérages permettant la superposition exacte des images colorées ; à cette difficulté est sans doute due l'introduction d'une quatrième impression en blanc et noir que l'on constate à l'examen du film terminé. Cette retouche permet de moins pousser la tonalité des couleurs primaires et de remédier à la « platitude » de l'image trichrome ainsi obtenue en soulignant le dessin et affirmant les contrastes.

C'est aussi cette quatrième impression en blanc et noir qui permet d'enregistrer avec la netteté et les oppositions suffisantes et, en une seule fois, le tracé sonore qui ne saurait être obtenu par des superpositions de couleurs ayant « bavé » plus ou moins les unes sur les autres. »

«Clarification» des Films Usés

Une nouvelle invention cinématographique a été présentée récemment au « Rialto » de Genève. Il s'agit d'un curieux procédé qui devra permettre de rendre aux films leur fraîcheur, du moins temporairement. Ce procédé de « *clarification* » consiste (comme nous le lisons dans « La Suisse ») à « huiler » la pellicule à l'instant où elle va passer devant la projection.

« Passant entre deux bandes de feutre imprégnées du liquide sauveur, les images les plus fatiguées et pluvieuses apparaissent soudain claires et nettes, le son s'améliore dans la même mesure, la transformation est totale. Ajoutons que ce liquide, ininflammable, s'évapore presque instantanément, qu'il n'attaque point l'émulsion, qu'il nettoie la pellicule, la rend moins friable et en prolonge la durée. »

L'appareil, nous assure-t-on, est de construction et de brevet suisses.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE

SUISSE

Groupement des directeurs valaisans.

Sous le patronage de l'A.C.S.R. vient d'être fondé, à Sion, un *Groupement des Directeurs de Cinémas du Valais.* La présidence en est confiée à M. Mayor, directeur des cinémas Lux et Capitole à Sion; le secrétariat est dirigé par M. Darbellay, des cinémas de Martigny.

A la réunion constitutive assistaient les représentants des cinémas de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Montana, Viège et de Brigue. De nombreuses questions importantes ont été débattues, notamment celle des prix d'entrée qui seront désormais unifiés dans le canton ; certains cinémas ne pourront plus organiser des « matinées à prix unique ». Le Groupement a aussi nommé une commission d'études, chargée d'examiner les problèmes d'un développement futur du cinéma valaisan.

Un Jubilé à Bulle.

Le cinéma « *Lux* » *à Bulle*, aux destinées duquel préside M. Marcel Torriani, a fêté brillamment les 25 ans de son existence. A cette occasion, le propriétaire-directeur a renové et embelli son théâtre, qui fut inauguré par une soirée exceptionnelle ; la recette fut versée aux œuvres de bienfaisance de la ville. Le programme était de choix : actualités suisses et étrangères, dessins animés et reportages précédaient le grand film « Elle et Lui », avec Irène Dunne et Charles Boyer.

La séance a été suivie, au cinéma même, d'une réception, à laquelle assistèrent outre les représentants des autorités civiles et militaires, de nombreuses personnalités du cinéma romand. En réponse aux aimables paroles de bienvenue de M. Torriani, des allocutions furent prononcées par M. Edouard Martin, président de l'A.C.S.R., et Me R. Rey-Willer, secrétaire général de l'A.C.S.R. et membre de la Chambre Suisse du Cinéma, M. Armand Palivoda et M. Grossfeld, directeurs de RKO Films et de Pathé, M. James Glasson, Conseiller National et Syndic de Bulle, M. le docteur Romain Pasquier, Conseiller communal, M. Fernand Ruffieux parlant au nom de la presse, et M. Murith, au nom du personnel du cinéma « Lux ».

FRANCE

Une taxe unique.

Le Gouvernement français s'est décidé à simplifier le régime fiscal des spectacles. Un décret paru au Journal officiel du 1er janvier supprime en effet le droit des pauvres et les taxes municipales, qui seront remplacées par une *taxe unique* au profit des communes sur le territoire desquelles le spectacle est donné.

Incendie à Nice.

Le feu a ravagé une partie des *studios de la Nicaea* à Saint-Laurent du Var et a